



Comprendre les dispositions générales d'ordre électrique dans un ERP

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Pré Requis

Disposer de connaissances élémentaires en électricité.

Public Concerné

Chef d'établissement, responsable de sécurité, responsable technique de collectivités territoriales, installateurs.

Objectifs :

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable d'identifier les écarts au règlement ERP au regard du risque électrique dans son établissement ou dans tout ERP tiers.

Contenu

- **L'approche du sujet sera réalisée par une réflexion collective autour de trois affirmations :**
 - L'électricité peut provoquer un incendie ou contribuer à sa propagation
 - En cas d'incendie l'électricité peut être dangereuse pour les équipes de secours mais les installations de sécurité ont besoin d'énergie électrique
 - L'éclairage permet d'évacuer et l'absence d'éclairage provoque la panique :
- le classement des établissements,
- les dispositions réglementaires, applicables
- pour les stages intra, les dispositions particulières aux types d'établissement de l'entreprise seront également traitées

Moyens pédagogiques

Supports numériques

Modalités d'évaluation

Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des objectifs de la formation.

Documents délivrés :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (employeur)



Contactez-nous !